

Le 26 mai 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : cardinal.joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à l'énergie renouvelable
Votre dossier : R-4091-2019
Notre dossier : R057213

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») fait par la présente suite aux décisions D-2019-173 et D-2020-099.

Il dépose en suivi administratif l'état d'avancement du développement de sa stratégie de valorisation des surplus hydroélectriques dans le réseau d'Inukjuak.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate
JC/

c.c. intervenants (par courriel seulement)